



## Bilan Gaz à Effet de Serre 2012 du Cabinet d'Avocats FiDAL

Le Cabinet d'Avocats **FiDAL** a réalisé le bilan de ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) selon la méthodologie Bilan Carbone®, pour l'année 2012. Cette méthodologie, développée par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), permet d'estimer des émissions de GES générées par une activité. Les émissions sont ainsi classées par grand postes afin d'obtenir le profil des émissions.

Pour les activités de **FiDAL**, les postes étudiés ont été les suivants :

- \* **Energie** : ce sont les consommations énergétiques des implantations **FiDAL** sur le territoire français (électricité, gaz naturel, fioul) ;
- \* **Hors-énergie** : ce sont les consommations de fluides frigorigènes des installations de climatisation des implantations **FiDAL** sur le territoire français.

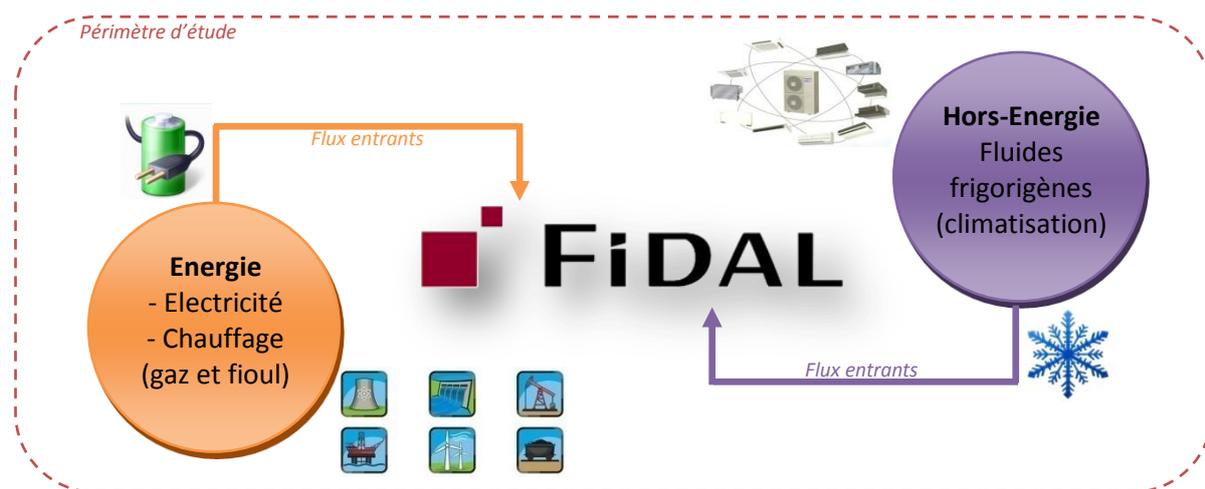


Figure 1 : Périmètre d'étude du Bilan GES de FiDAL réalisé en 2012

## Résultats du Bilan Gaz à Effet de Serre 2012

La réalisation du Bilan GES de **FIDAL** a permis d'évaluer les émissions de GES générées en **2012**. Elles s'élèvent à **1 408 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>** (téq CO<sub>2</sub>), réparties selon les postes d'émission présentés sur le graphique ci-dessous.

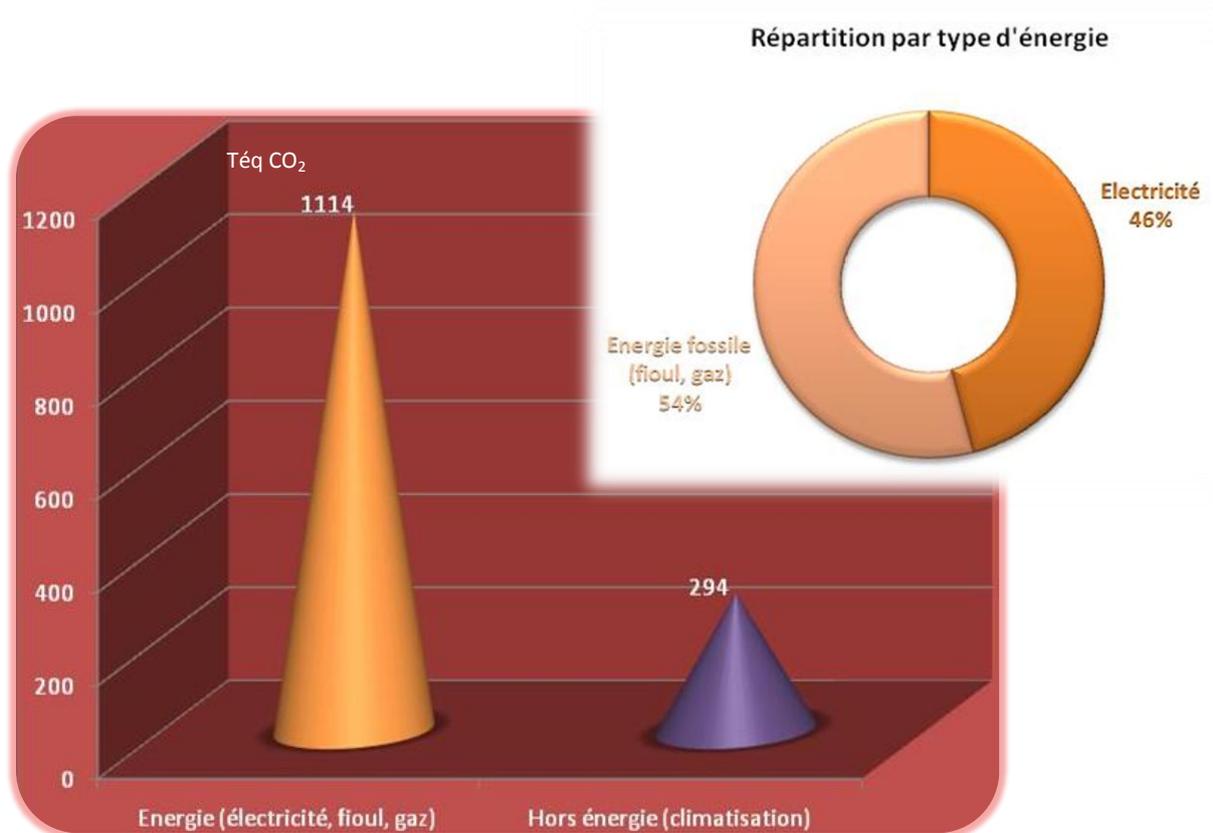


Figure 2 : Répartition des émissions

Le poste de **l'Énergie** est à l'origine de **79%** des émissions de GES [1 114 Téq CO<sub>2</sub>]. Ces émissions sont liées aux consommations d'électricité, de fioul et de gaz des quatre vingt treize implantations de **FIDAL** sur le territoire français (18 directions régionales et 75 bureaux au 31 décembre 2012).

La répartition par type d'énergie est la suivante : 46% liés aux consommations d'électricité et 54% liés aux consommations d'énergies fossiles (fioul et gaz).

Le deuxième poste quantifié, le poste **Hors-énergie**, est à l'origine de **21%** des émissions de GES [297 Téq CO<sub>2</sub>]. Ces émissions sont liées aux fuites de fluides frigorigènes présents dans les systèmes de climatisation des bâtiments dont **FIDAL** est propriétaire.

Le parc immobilier abritant des collaborateurs de FiDAL apparait comme plutôt de bonne qualité, en termes de performance énergétique et d'émissions de GES par rapport au parc tertiaire français. En effet les classements obtenus sont les suivants :

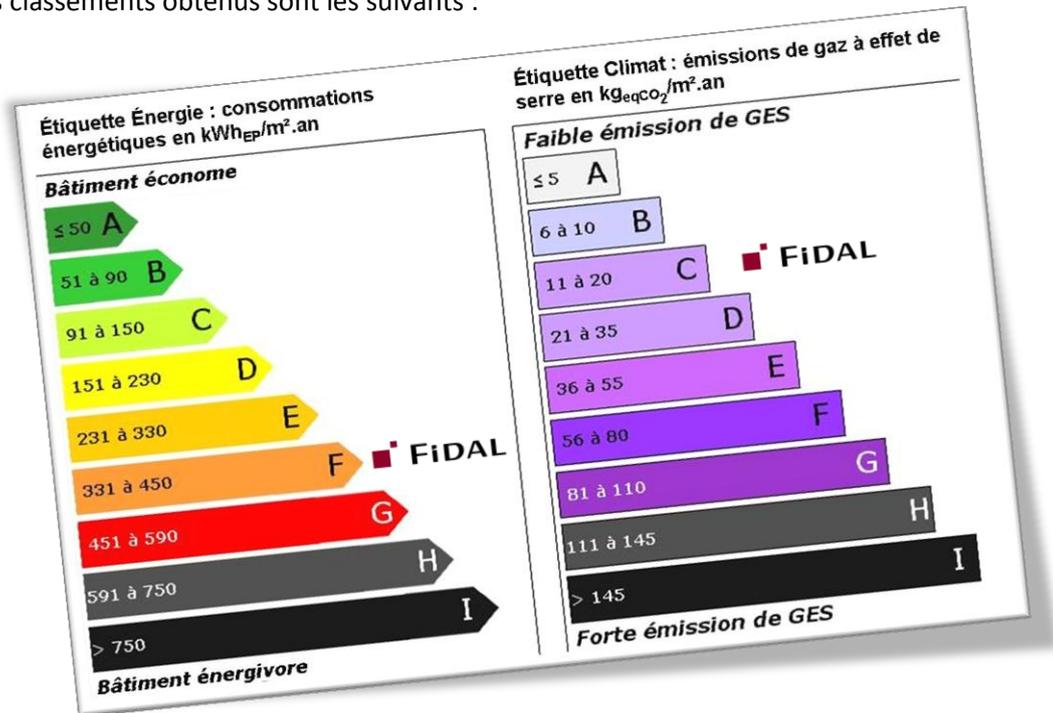


Figure 3 : Performance énergétique du parc immobilier FiDAL

	Performance (kWh <sub>EP</sub> /m <sup>2</sup> .an)	Catégorie	Emissions de GES (kg <sub>éqCO2</sub> /m <sup>2</sup> .an)	Catégorie
<b>FiDAL</b>	339	F	16	C

Tableau 1 : Catégories du parc immobilier FiDAL

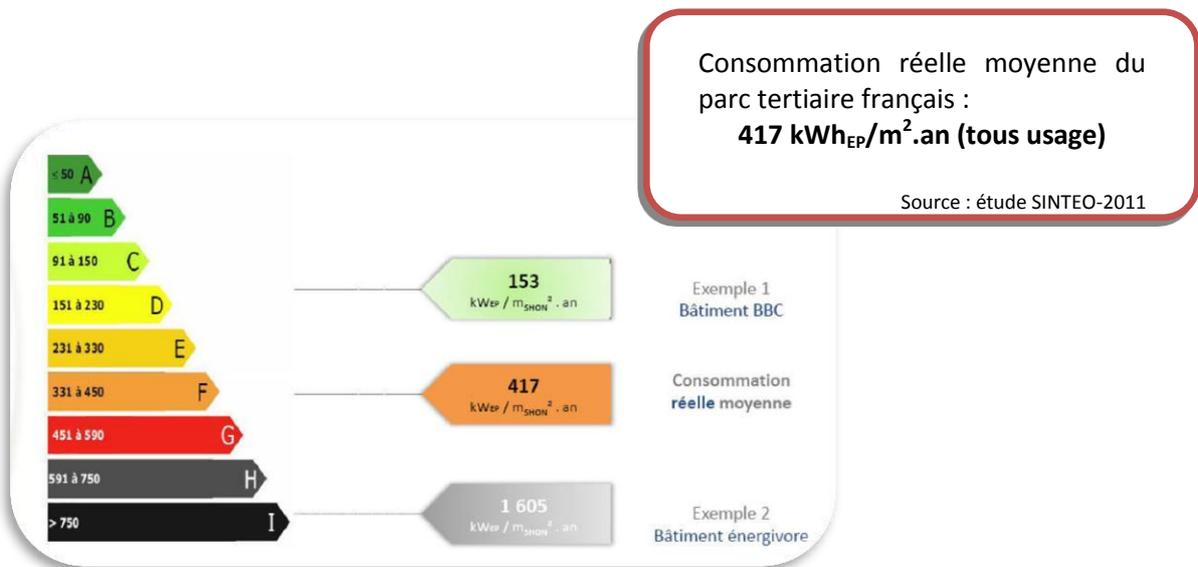


Figure 4 : Performance énergétique moyenne du parc immobilier français

## Les émissions de GES de FiDAL en équivalents de la vie courante

A partir des émissions globales, un ratio d'émissions de GES par collaborateur pour l'année 2012 a été calculé. Il est de **0,58 téq CO<sub>2</sub>/collaborateur.an**.

A titre indicatif, l'empreinte carbone d'un ménage français est estimée à 15,5 téq CO<sub>2</sub>/an (*source : ADEME, 2002*)

Les émissions de GES estimées dans le cadre du Bilan GES 2012 représentent ainsi :



0,58 téq CO<sub>2</sub>



2 vols A/R Paris – Toulouse, en avion (classe éco)

OU



1 trajet A/R Paris – Rome, en voiture (6 cv, diesel)

OU



Elevage et traitement de 25 kg de viande de boeuf

